



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du 4 juin 2020

Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	19

Le 4 juin 2020 à dix-huit heures trente minutes,

Se sont réunis les membres du conseil municipal dans la salle polyvalente, sous la présidence de Mme Josiane LELIEVRE, maire.

Présents : M. CALTOT Daniel, M. POTHERAT Frédéric, M. COUILLER Jean-Paul, Mme PATENOTTE Isabelle, Mme NEE Amélie, Mme OSMONT Marie-Claire, Mme SAHUT Géraldine, Mme BUQUET Jessica, Mme LECOQ Annie, M. TOUTAIN Éric, M. ORIENT Olivier, Mme DELAMARE Dominique, M. GAUDICHON Vincent, Mme BOULIER, M. BRUNG Michel, Mme LANGLOIS Maud, Mme TALBOT Christine, Mme LELIEVRE.

Absents :

M. ZEDDE Alain à donner pouvoir à Mme TALBOT.

Secrétaire de séance : Madame Claude BOULIER.

2020/28 – NOMINATION DES MEMBRES EXTÉRIEURS DANS LES CONSEILS CONSULTATIFS

Un courrier a été adressé aux administrés après le Conseil Municipal du 26 mai afin que ceux-ci puissent s'investir dans la vie locale en se portant candidats au sein de ces instances.

Il était précisé que ces candidatures devaient être parvenues en Mairie le 4 juin à 11 h. A ce titre Madame le Maire va faire procéder aux votes pour chaque comité.

1°) Communication : 2 postes à pourvoir.

2 candidatures reçues : Mme BERTHAUD – HAMEL et M. Raphaël HASARD.

Le Conseil Municipal est donc invité à voter pour chacun de ces candidats. Ces deux candidats sont élus à l'unanimité : 19 VOIX « Pour ».

2°) Vie Associative : 3 postes à pourvoir

3 candidatures reçues : Mme POINCON – M. BODIN, Mme DELAMARE.

Le Conseil Municipal est donc invité à voter pour chacun de ces candidats. Ces deux candidats sont élus à l'unanimité : 19 VOIX « Pour ».

3°) Vie Scolaire : 4 postes à pourvoir

Accusé certifié exécutoire

Réception par le conseil le 04/06/2020
5 candidatures : Mme KOEHLER, M. LEBAILLY, Mme DELESTRE, Mme JOANNIDÈS-MICHELS,

Notification : 28/06/2020
Mme REDIER.

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Conseil est invité à voter pour chaque candidat :

Mme KOEHLER : 19 voix « Pour » ;

M. LEBAILLY : 19 voix « Pour » ;

Mme DELESTRE : 15 voix « Pour » et 4 « Contre (M. BRUNG, Mme LANGLOIS, Mme TALBOT, M. ZEDDE).

Mme JOANNIDÈS-MICHELS : 19 voix « Pour » ;

Mme REDIER : 4 voix « Pour » et 15 « Contre ».

Sont donc élus à l'unanimité des membres présents Mme KOEHLER, M. LEBAILLY et Mme JOANNIDÈS-MICHELS et à la majorité des membres présents ou représentés Mme DELESTRE.

4°) Travaux : 4 postes à pourvoir

5 candidatures reçues : M. JAMES, M. PELFRENE, M. BEURON, M. DECURE, M. CAUCHOIS. Le Conseil est invité à voter pour chaque candidat :

M. JAMES : 16 voix « Pour », 3 voix « Contre » (Mme LANGLOIS, Mme TALBOT, M. ZEDDE) ;

M. PELFRENE : 16 voix « Pour », 3 voix « Contre » (M. BRUNG, Mme TALBOT, M. ZEDDE) ;

M. BEURON : 19 voix « Pour » ;

M. DECURE : 19 voix « Pour » ;

M. CAUCHOIS : 4 voix « Pour » (M. BRUNG, Mme LANGLOIS, Mme TALBOT, M. ZEDDE), 15 Voix « Contre).

Sont donc élus à l'unanimité des membres présents M. BEURON, M. DECURE et à la majorité des membres présents ou représentés M. JAMES, M. PELFRENE.

Certifié conforme

Fait à Roumare, le 4 juin 2020

Josiane LELIEVRE